

Calvin09

500e anniversaire
de la naissance
de Jean Calvin



ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

L'Épître Morbihannaise

Journal des communautés protestantes réformées du Morbihan
Lorient Grand Ouest Morbihan - Vannes Morbihan Est
Pasteur Hervé Stücker
23 bd de l'Eau Courante 56100 LORIENT - Tél. 02 97 64 18 96

« Grâces à vous soit, et paix de par Dieu le Père et le fils »

C'est par cette salutation de Calvin que commence la lettre dont une partie est reproduite sur le timbre dit du cinq centième anniversaire.

Cette lettre, une des deux mille qu'il a écrites, date de 1545 et traite de la question trinitaire et des relations entre le Père et le Fils, Calvin conclut ainsi un paragraphe : « *Il nous faut plutôt sans attendre revenir à Jésus-Christ auquel le Père s'est révélé à nous...* »

Ce côté « allons à l'essentiel, cessons d'ergoter » m'a toujours plu chez Calvin. Surtout quand il ramène au Christ. Le portrait que vous voyez sur le timbre est repris d'un tableau du XXI^e montrant Calvin lors d'un colloque... nous avons préféré cette image à d'autres plus traditionnelles dans la mesure où elle témoigne d'un Calvin manifestement bien vivant et même emporté par la volonté de convaincre. Cela nous rappelle que Calvin, ministre de la Parole, n'est n'a été ni un homme enfermé dans son cabinet, ni un commentateur désincarné. Calvin qui se disait plutôt « *porté à se retirer des gens* » a été conduit au milieu de rudes combats, combats pour convaincre.

Au cours de cette année, bien des réflexions savantes diront la modernité de Calvin, ce qui me semble une ex-

cellente ambition. Mais en relisant récemment quelques uns de ses textes et en particulier sa préface de la traduction de la Bible dite d'Olivet, je me suis demandé s'il ne serait pas aussi intéressant de prendre conscience de l'ancienneté de nos problématiques, dites modernes ?

Dans cette préface, il évoque ironiquement la question des privilèges, privilèges qu'il fallait obtenir des autorités pour éditer des livres. Il reconnaît le bien fondé du principe, il écrit c'est « *un bon remède pour réprimer l'envie démente des écrivassiers qui nous vaut subitement une telle flopée de publications sans mesure, sans attrait sans*

retenue. Car la folle ambition de se faire un nom en consume beaucoup au point qu'ils préfèrent attirer l'attention par n'importe quel mauvais coup, plutôt que de rester inconnu en tout bien tout honneur ». J'ai hésité à reprendre cette citation de peur qu'on ne pense que je viserais les publications actuelles, et en particulier celles sur Calvin, Dieu m'en garde. Ce qui m'a intéressé c'est qu'en définitive Calvin publie sans privilège, au titre de la valeur incontestable de l'ouvrage qui n'a pas besoin de recommandation, la Bible.

La Fédération protestante de France n'a accordé aucun privilège pour cette année Calvin. Pour une première raison qui suffit à elle seule : elle n'en a pas l'autorité ; mais plus fondamentalement, parce qu'il est dans l'esprit du protestantisme de laisser la liberté d'initiative et de parole à chacun. Libre à tous ensuite de juger de la pertinence des réalisations. Je suis heureux de saluer toutes les initiatives que nous ne prétendons même pas avoir suscitées, toutes les expositions, concerts, rencontres, livres, pièces de théâtre, qui essayeront de rappeler ce que nous devons à Calvin.

Protestants français, oui rappelons en passant que Calvin était français, nous nous reconnaissons toujours dans la « *pauvrete petite Église* » que Calvin a voulu dresser, mais nous gardons aussi en mémoire qu'elle est un petit canton inexpugnable maintenue par la grâce de Dieu et dont la hardiesse est renouvelée par la Parole dont Calvin a voulu être le ministre. Si les protestants, sans doute parce qu'ils ne les prient pas, ne savent pas vraiment honorer leurs saints et leurs martyrs, ils devraient au moins garder vivante leur amour de la Parole et s'en faire hardiment les ministres aujourd'hui.

Grâces à vous soit, et paix de par Dieu le Père et le fils.

Claude Baty, Président de la Fédération protestante de France



(timbre)

(adresse)

Méditation :

"Tout le genre humain est de telle forme et figure, que nous avons besoin de nous aimer les uns les autres et de connaître que nous devons être unis"

Jean Calvin - Sermon sur le Deutéronome 22, 1-4

CALVIN 500^e
Info pratique

Parking :

Au pied du Château (Il y a des grands escaliers) ou sur le côté (zone bleu).

Co-voiturage :

Pour emmener ou être emmené à Pontivy, cf pages paroissiales

Restauration :

Possibilité de manger sur place le samedi soir et le dimanche (participation repas : 8 euros environ)
 Merci de vous inscrire auprès du responsable paroissiale (Cf pages paroissiales)

Le théâtre paroissiale est à 300 m à pied du Château (pas d'escalier).

Jean-Luc Mouton, rédacteur en chef de « Réforme », auteur d'un biographie de J. Calvin (Folio) remplacera Eric Fuchs qui ne peut être avec nous pour la conférence du dimanche après midi.

Animation Jeunesse
 Découvrir Jean Calvin et son époque par le jeu dans un cadre extraordinaire, c'est ce qui est proposé aux jeunes de à partir de 7 ans. (Cf info page paroissiale)

Faites diffuser l'information !

C'est l'occasion de venir en famille, d'inviter des amis....

Merci à la municipalité de Pontivy qui nous met à disposition le Château pour tous le week-end !

JEAN CALVIN 500^e
 ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE CALVIN

L'audace d'une parole libre

25 & 26 AVRIL 2009
PONTIVY
 CHÂTEAU DES ROHAN

CONFÉRENCES
 ATELIERS
 EXPOSITIONS

CALVIN 2009 **PROVINCES PROTESTANTES DE BRETAGNE** **PONTIVY**

2 journées pour redécouvrir l'audace et la modernité de la pensée de Jean Calvin

SAMEDI 25 AVRIL 2009		DIMANCHE 26 AVRIL 2009	
15h00	<i>Visite libre du château</i>	10h00	<i>Calvin et l'éducation</i> , Philippe Vassaux
16/17 h 00	<i>Calvin, le personnage dans son temps</i> , Hubert Bost	11h00	<i>Calvin et la langue française</i> Philippe Vassaux
17h30/18h30	<i>Le protestantisme en Bretagne au XVI^e siècle</i> , Jean-Yves Carlier	12h30	<i>Repas sur place</i>
19h00	<i>Repas sur place</i>	14h00	<i>Jean Calvin, fondateur d'une civilisation</i> , Éric Fuchs
20h30	Au théâtre municipal (200 m du Château) <i>Ordre, la parole</i> , film de Carl Théodore Dreyer, suivi d'un débat	15h30	<i>Pastorale : quelle vision du calvinisme ?</i>
		16h30	<i>Culte final</i>
		18h00	<i>Côté</i>

ENTRÉE LIBRE

*Animation jeunesse pour les 8/14 ans : jeux de piste dans l'enceinte du château.
 En permanence : expositions, stand librairie, projection en continu du film Calvin, portrait sensible.*

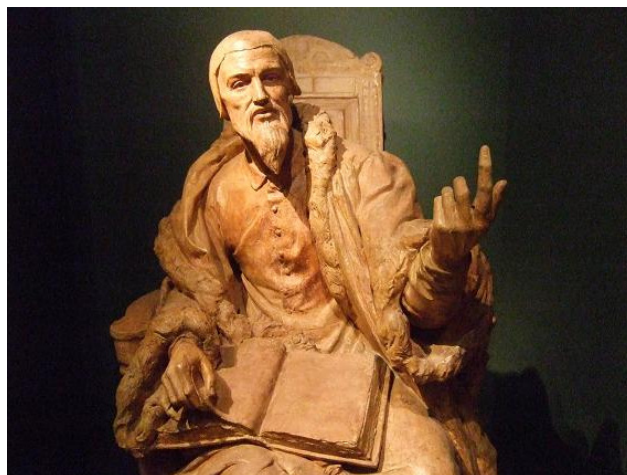
Comprendre Jean Calvin

Bien des chrétiens, et parmi eux beaucoup de protestants, ont parfois « du mal avec la pensée de Jean Calvin »... Et principalement sur la question de la prédestination. Celle-ci est comprise comme un pré-jugement de Dieu de chaque homme, celui-ci étant, quoiqu'il fasse de son vivant, déjà condamné... ou déjà sauvé...

A juste titre, cette vision d'un Dieu juge et aveugle est insupportable.

Mais est-ce vraiment cette définition que Jean Calvin mettait sous le terme de prédestination ?

Voici un biais pour aborder la pensée profondément moderne du réformateur genevois car bien des aspects de sa théologie demandent à être redécouvertes.



Calvin, sculpt. de Reymond. Photo : J. Cottin

La prédestination

Dans la synthèse de Calvin, une notion est liée à la vocation, c'est la prédestination. C'est un aspect de la souveraineté de Dieu, qui conduit son oeuvre vers son but: la restauration définitive à la Parousie. En présence de la prédestination, l'homme est dépouillé de toutes ses prétentions et découvre qu'il reçoit tout du Seigneur. On peut résumer en quatre phrases l'enseignement de Calvin sur ce point:

- La prédestination ne se présente jamais comme une explication, mais comme un mystère enveloppant Dieu et l'homme.
- La méditation de ce dogme est odieuse et interdite, si le penseur spéculé sur le nombre des élus et des réprouvés, que Dieu seul connaît.
- Dieu ne prédestine pas au mal. C'est l'homme qui tombe par sa faute.
- Le sens vivant, le seul à méditer, réside dans le dialogue, où Dieu révèle à l'homme qu'il a été aimé le premier, alors que son indignité ne méritait que la mort, et qu'il fait partie du troupeau de Jésus-Christ.

L'essentiel de cette doctrine: apporter aux fidèles, excommuniés par l'Église-institution d'alors un sentiment indestructible de communion personnelle avec Dieu. Certitude, qui ne peut être ébranlée par aucun individu, ni aucune institution.

Comment savoir, si je suis élu? En usant du critère biblique de Rom. 8/15 et Gal. 4/6. Si en m'adressant à Dieu, je l'appelle Père, en le considérant comme Père favorable en Jésus-Christ, je suis certainement élu.

Auguste Lecerf, le dogmaticien du néo-calvinisme, disait de ce dogme: *Pour celui qui ne veut pas croire à l'Évangile du Christ, la prédestination est un labyrinthe sans issue, et une pierre de scandale. Pour celui qui va au Père par Christ, elle lui permet d'appuyer sa fragilité sur le Rocher des siècles.*

C'est cette dimension positive, qui a donné aux sociétés animées par des Églises confessant la doctrine réformée de la prédestination, une activité inventive, créatrice, intelligente et commerciale remarquable.

Le fidèle élu, qui vit paisiblement dans la Providence de Dieu, ne craint rien ni personne, sachant que rien n'empêchera le Seigneur Tout-Puissant de mener l'histoire à son terme, la restauration définitive, et de la conduire dans le Royaume éternel de son Fils.

Pasteur Léopold Schümmer

Professeur honoraire à la Faculté Universitaire de Théologie Protestante de Bruxelles, 2006

Extrait du texte original: « La foi, l'action, le social. Actualité du message politique et social de Jean Calvin »



« Réinventer le christianisme et mettre la Bible à la portée de tous, ce n'est pas rien ! »

Professeur de littérature, Olivier Millet raconte Calvin et lui rend justice

Sans Calvin, le protestantisme existerait-il encore ? Pour Olivier Millet, professeur de littérature à Paris, spécialiste de l'humanisme au XVIème siècle, la question est pertinente : le Réformateur de Genève a non seulement réinventé le christianisme et mis l'Évangile à la portée de tous, il a aussi permis à la Réforme de résister à l'Église de Rome. Calvin est un phénomène historique qui vaut la peine qu'on dépasse les préjugés le concernant !

Interview à deux pas de l'église Saint-Germain l'Auxerrois à Paris d'où fut lancé, en 1572, le massacre des protestants de la Saint Barthélémy.

Olivier Millet vient à la fois de rééditer l'œuvre magistrale de Calvin, L'institution de la religion chrétienne dans sa version française de 1541, et de publier un petit ouvrage alerte sur le réformateur de Genève, dont on commémore cette année le 500e anniversaire de la naissance. Le spécialiste de la littérature du XVIe siècle, qui dit admirer Calvin mais ne pas l'aimer, défend avec une fougue désarmante cette figure du protestantisme. Il replace le réformateur de Genève dans son contexte historique et le débarrasse de sa mauvaise réputation.

Quel est le vrai visage de Calvin ?

Olivier Millet — Il est temps de se défaire des préjugés accumulés par les détracteurs de Jean Calvin, notamment au cours du XIXe siècle qui en ont fait un personnage fantasmagorique de la religion. Ce que les gens d'aujourd'hui n'aiment pas chez Calvin, c'est en fait une détestation plus générale de leur propre passé. Ils sont en fait victimes d'une ignorance et de la construction d'une mythologie. J'admire la façon dont Jean Calvin a créé une langue qui correspondait à une vision du monde, j'admire la façon dont il a maîtrisé avec une conscience vive un moyen de communication, à la fois écrit et oral, pour reformuler entièrement le christianisme et le mettre à la portée de tous. Calvin fait partie de la deuxième génération de la Réforme protestante, la première étant représentée par Luther. Pour sauver le message de la Réforme, il comprend la nécessité d'organiser et de structurer la foi protestante et d'en faire une doctrine de combat. Il s'adresse en priorité aux protestants français et européens qui risquent le bûcher pour avoir choisi la foi réformée, aux réfugiés qui fuient les persécutions, aux petites communautés d'exilés à Genève ou ailleurs. Calvin leur dit que leur salut est l'affaire de Dieu. Martin Luther l'avait déjà affirmé, mais Calvin ajoute : « *Vous êtes élus par Dieu. Ni le Mal, ni le diable, ni les persécutions ne peuvent rien sur vous. Vous êtes dans les mains de*

Dieu. » » Aucun homme ne peut juger qu'un autre est damné, cela appartient à Dieu seul. C'est une manière radicale de libérer l'homme. Calvin a fait de Genève le lieu d'un christianisme alternatif et un atelier de traduction de la Bible dans la langue des gens, ce qui a assuré la survie de l'Évangile et sa diffusion dans le monde entier. C'est un phénomène historique qui vaut la peine de dépasser les préjugés et les clichés.

Et le bûcher de Servet, est-il à mettre sur le compte des préjugés sur Calvin ?

Michel Servet s'en est pris avec obstination à la doctrine de la Trinité. Depuis la fin de l'empire romain, la Trinité est la base même de la foi chrétienne. Si Servet n'avait pas été condamné comme hérétique, les catholiques auraient compris que Genève se positionnait contre la Trinité, c'est-à-dire contre le fondement même du christianisme. Au 16ème siècle, on ne pouvait pas toucher à la Trinité, ça aurait été monstrueux.

On reproche aujourd'hui à Calvin son austérité et sa discipline.

C'est vrai, Jean Calvin n'était pas un marrant, mais c'est lui tout de même qui a affirmé que les plaisirs de la vie ont une légitimité par eux-mêmes, et n'ont pas d'autre fin, comme l'affirmait la tradition chrétienne de Saint Augustin. Cela a dû lui coûter cher de ne pas être d'accord avec son ancien maître. Je tiens à corriger l'idée qu'on se fait aujourd'hui de la dure discipline de Calvin, jugée aujourd'hui comme une censure des mœurs. Il ne s'agissait pas d'une dictature morale mais d'instituer ce qui semblait alors un ordre charitable et équitable. Depuis soixante ans, le travail des historiens a permis de mieux comprendre l'objectif visé par Calvin : les archives nous montrent que les « pécheurs », convoqués par le Consistoire, étaient souvent des hommes qui battaient leur femme, leurs enfants ou maltraitaient leurs serviteurs, ou encore trompaient leur conjoint; ils forment le gros des gens convoqués.

L'autre grande question concerne le rôle de l'argent, notamment du prêt à intérêt.

Pour Calvin, l'argent ne doit pas asservir les autres, il interdit donc le prêt de survie, qui permet aux gens de ne pas mourir de faim et il organise la charité publique pour aider ces malheureux. Il n'est pas question d'exploiter la misère de l'autre. Il distingue ce prêt de celui qui sert à l'investissement, qui doit être fixé par le pouvoir politique, afin qu'il ne soit pas usuraire. Les autorités de Genève suivent ses conseils et fixent le taux à 5 %, puis, en 1557, à 6,67 %. Calvin promeut la recherche de l'équilibre et de la solidarité entre les riches et les pauvres au nom de la justice morale. Sa doctrine en matière d'argent est tout le contraire du libéralisme économique et du capitalisme sauvage.

(ProtestInfo/Nicole Métral)